

Avril 2025

LA TURBALLE

Votre magazine d'informations municipales



→ **DOSSIER** : Vidéoprotection

→ **RÉSERVATION DES SALLES EN LIGNE**



SOMMAIRE

PAGE 3
Urbanisme

PAGE 4
Finances

PAGE 6
Rencontre avec...

PAGE 7
DOSSIER :
Mise en place de
la vidéoprotection

PAGE 11
Travaux

PAGE 12
Actualités

PAGE 14
Vie communale

PAGE 15
Parole des élus



ÉDITO

du maire
DIDIER CADRO

CHÈRES TURBALLAISES, CHERS TURBALLAIS

Nous émergeons dans la douceur du printemps avec l'arrivée des couleurs printanières et le réveil de la nature. Comme de tradition au cours des mois de janvier et mars, le conseil municipal a débattu sur les orientations budgétaires 2025 de la commune et le budget primitif 2025. Depuis que nous sommes élus, les taux d'imposition n'ont pas augmenté, ce sera le cas cette année malgré l'augmentation par l'État de la base. Quant à notre endettement, il est à un niveau plus que raisonnable. Les finances communales se portent bien comme vous allez pouvoir le constater dans notre magazine.

NOUS POUVONS ENVISAGER L'AVENIR AVEC SÉRÉNITÉ.

La volonté de la majorité municipale reste intacte, comme au premier jour, pour assurer la qualité de nos services, pour soutenir une vie associative riche, pour améliorer le cadre de vie en protégeant nos espaces naturels et notre patrimoine, en rendant notre

commune et les villages beaux et agréables à vivre par la réalisation de travaux d'amélioration des espaces publics.

Cette année de grands travaux sont en cours comme le réaménagement de la place du marché, la rue Colbert, les travaux seront finis avant la saison estivale. Je remercie chaleureusement tous les services de la Mairie pour leur collaboration et leur implication pour que les projets aboutissent. Bravo à tous les agents territoriaux.

Je tiens à féliciter notre conseil municipal des enfants très dynamique, entreprenant et véritable force de proposition comme le carnaval du Père Mathurin.

Profitez de ce temps pour apprécier la beauté de nos paysages, le réconfort de moments conviviaux, la joie de se retrouver et de partager, le bonheur de découvrir.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bon printemps.

**AVEC TOUTE MA
CONSIDÉRATION.**

Plus d'informations sur  laturballe.fr
Suivez-nous sur tous nos réseaux



VILLE LABELLISÉE



Magazine d'Informations municipales
La Turballe - Avril 2025

10 rue de la Fontaine, BP 51009 - 44356
LA TURBALLE Cedex

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h/12h & 14h/17h

Le samedi : 9h/12h

☎ **02 40 11 88 00**

• **Service Communication**

✉ communication@laturballe.fr

Directeur de la publication : D. CADRO

Rédactrice en chef : É. LEGUIL

Rédacteurs : Élus et agents de la Ville

Création-conception : Ville de La Turballe

Crédits photos : Ville de La Turballe, Ocean Blues & Co

Impression : LE SILLON groupe Imprimgraph

Tirage : 6 000 ex. • Imprimé avec des encres végétales sur papier issu des forêts gérées durablement, label Imprim'vert



URBANISME

Plan Local d'urbanisme (PLU)



APRÈS DEUX ANNÉES D'APPLICATION, IL A ÉTÉ ENGAGÉ UNE MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU PLU AFIN DE CORRIGER DES ERREURS MATÉRIELLES, DES OUBLIS OU DES FORMULATIONS INCORRECTES QUI NÉCESSITAIENT D'ÊTRE RÉVISÉES, MAIS ÉGALEMENT D'AJUSTER L'OAP (OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT PROGRAMMÉE), DU CLOS DES SIMONS.

Cette modification a permis de créer une OAP sur le secteur du complexe sportif pour tenir compte des projets urbains du site (résidence seniors, constructions de logements, services à la personne, équipements publics...). Avec ces modifications, la commune de La Turballe adapte son urbanisme aux objectifs économiques, environnementaux et veille à l'amélioration de son cadre de vie.



AIDE À L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ POUR 2025

Quelles démarches pour quels travaux ?

Toit, tuiles DP
Remplacement à l'identique : X (sauf secteur ABF*)
teintes, matériaux, orientations...

Cheminée, conduit de poêle

Fenêtre de toit (type Velux) DP
Sous création de surface

Panneaux photovoltaïques de toit DP

Façades, isolation extérieure, ravalement, bardage DP

Carport, garage indépendant de l'habitation DP / PC
< 20 m² / > 20 m²

Bloc pompe à chaleur, climatisation DP

Clôture DP

Portail, portillon DP

Terrasse surélevée DP / PC
< 40 m² / > 40 m²

Terrasse non couverte de plain-pied X / DP
quelque soit la surface (sauf secteur ABF*)

Extension, espaces habitables supplémentaires, aménagement de combles DP / PC
< 40 m² / > 40 m²

Arbres DP

Fenêtre, porte fenêtre, volets, garde-corps DP
Création, changement

Serre X / DP / DP
X Hauteur de -1,80 m
DP (sauf secteur ABF*) < 2 000 m² et hauteur comprise entre 1,80 m et 4 m
DP comprise entre 1,80 m et 4 m

Véranda, terrasse couverte X / DP / PC
X < 5 m² ;
DP Sauf secteur ABF* de 5 m² à 40 m²
PC > 40 m²

Piscine enterrée ou hors sol X / DP / DP / PC
X < 10 m²
DP (sauf secteur ABF*)
DP 10 m² à 100 m² non couverte
DP Hauteur de -1,80 m couverte
PC Hauteur de +1,80 m couverte

Cabane, pool house, abris de jardin, appentis DP / DP / PC
DP < 5 m² (sauf secteur ABF*)
DP de 5 m² à 20 m²
PC > 20 m²

LÉGENDE
Aucune formalité X
Déclaration préalable DP
Permis de construire PC

* Architecte des Bâtiments de France

Même en l'absence de formalités, les règles du PLU sont applicables (implantations...).

Cette illustration a pour but d'être didactique, elle n'a aucune valeur réglementaire au titre du PLU.

FINANCES



Budget prévisionnel 2025

UNE SITUATION FINANCIÈRE Saine QUI SE CONFORTE

Le budget prévisionnel a été adopté lors du conseil municipal du 4 mars 2025. Les recettes prévisionnelles de fonctionnement d'un total de 14 441 957 € bénéficient du produit de la vente du site de La Croix de l'anse (VVF) en 2024, de bonnes rentrées fiscales et d'un excellent résultat financier excédentaire 2024.

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement sont de 9 953 561 € et comportent une « réserve » de 1 528 345 € comparable à de l'épargne. Cette « épargne » mise à part, les dépenses 2025 sont de

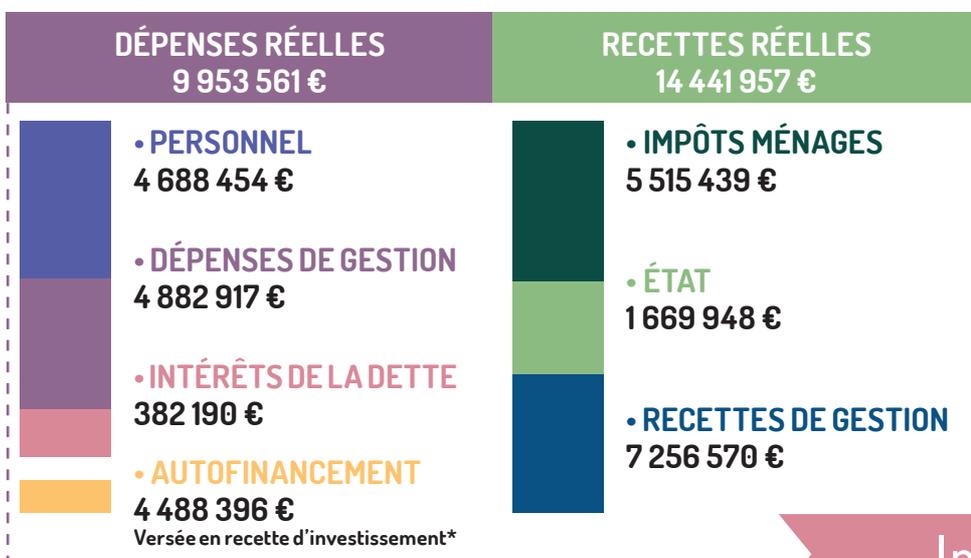
8 425 216 € en 2025 comparables à celles de 2024 (8 388 721 €).

Le solde positif de fonctionnement 2024 de 4 057 352 € est dû à la maîtrise des dépenses réelles qui ont été de 7 469 275 € pour un budget primitif de 8 388 721 €.

La Ville, à la suite de la vente du site de La Croix de l'anse, a placé sur des comptes à terme 4 millions € en vue d'investissements futurs et de son désendettement.

Stratégie financière et équilibre du budget 2025

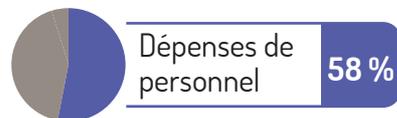
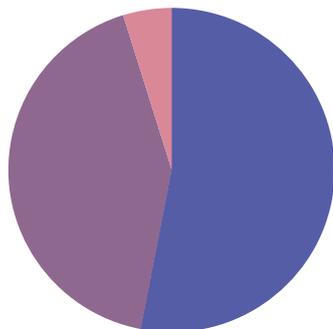
Fonctionnement



Investissement



Zoom sur les dépenses de fonctionnement en 2025



Investissements prévisionnels 2025

Cadre de vie & entretien du patrimoine

**PROJET CENTRE VILLE
PLACE DU MARCHÉ**
811 645 €

PARC PAYSAGER
320 000 €

TRAVAUX DE VOIRIE
691 812 €

**SÉCURITÉ &
VIDÉOPROTECTION**
200 000 €

RUE COLBERT
608 633 €

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS
60 000 €

**DÉPENSES ENTRETIEN
DU PATRIMOINE**

Petite enfance, équipements sportifs, Conseil Municipal des Enfants, bâtiment de la police municipale, etc

393 000 €

TRAVAUX CIMETIÈRE
45 000 €

PROJET CITOYEN
30 000 €

CIRCULATIONS DOUCES
317 000 €

ACQUISITIONS FONCIÈRES
330 000 €



Désendettement

OÙ EN EST-ON ?

Le désendettement annoncé en 2024 se fera finalement en 2025 suite à la vente plus tardive que prévue du site de la Croix de l'anse fin 2024. La dette communale est au 1^{er} janvier 2025 de 4 225 415 € et sera ramenée à 1 603 414 € au 1^{er} janvier 2026 soit 320 € par habitant.

Ce faible endettement contribue à donner plus de capacité d'autofinancement à la ville pour ses futurs investissements.



RENCONTRE AVEC...

... Ocean Blues & Co

À LA DÉCOUVERTE DE TALENTS MUSICAUX CACHÉS

ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT : PAUL-ANDRÉ BRÈS

UNE JEUNE ASSOCIATION

L'association a été créée le 16 novembre 2023 par un groupe de 6 personnes issues de milieux musicaux différents dont 4 musiciens chevronnés, une chanteuse, un guitariste, un batteur et un bassiste, dans le style Blues rock.

LEUR OBJECTIF

Développer, promouvoir et accompagner la pratique musicale en live sous toutes ses formes d'expression et toutes activités pouvant y être rattachée. *« Notre but est d'organiser des manifestations événementielles et festives, et/ou participer à de telles manifestations. Nous impliquons l'ensemble des acteurs des communes locales (associations et commerçants) pour contribuer au rayonnement et au dynamisme culturel de la*



ville » confie Paul-André Brès.

Pour l'organisation de festivals, l'association fonctionne avec un soutien de 2 autres associations, N²OEvents et le Comité des Fêtes de La Turballe, plus :

- Un comité de pilotage animé par 4 personnes pour la conduite de l'organisation de festivals.
- Un comité d'organisation composé d'une dizaine de personnes dont les membres du



comité de pilotage, aux profils plus ciblés comme l'ingénierie du son, l'expertise comptable ou le design. • Un groupe extensible d'environ 15 bénévoles pour l'aide logistique de ces événements.

DÉROULEMENT DE FESTI'ZIK

Les concerts s'adressent à des groupes musicaux et des musiciens solos ou duo. La programmation d'un événement est un tremplin ouvert à tout style de musique avec une priorité à la jeunesse : rap, électro, techno, hip-hop, pop, blues, rock, métal, soul, funk, R&B, reggae... Un appel à candidature est lancé plusieurs mois avant le festival : les meilleurs d'entre eux accèdent directement au tableau final du concert et les autres passent une préqualification (pour faire jouer en live* le plus d'artistes possibles en raison du grand nombre de candidatures).

Chacun des postulants retenus choisit de représenter les couleurs d'une école, d'un lycée, d'une fac, d'une association, d'un quartier, d'une ville... enfin ce qui est le plus cher à leur cœur. Nous voulons qu'ils donnent du sens à leur participation et étendent l'esprit de fraternité et de solidarité...

La seconde édition a lieu le 31 mai 2025. En clôture du Live battle, 3 prix sont attribués : le prix du

public décerné directement par un vote des spectateurs, le grand prix du jury composé de professionnels de musique et le prix de la ville décerné par ses représentants. Nous bénéficions de l'appui du Conservatoire de musique de Cap Atlantique et Saint-Nazaire, ainsi que celui du VIP.

Le festival se déroule l'après-midi avec le tremplin et jusqu'en soirée durant laquelle un Big Show est donné avec animation et 3 concerts pour clore l'événement.

UN SOUHAIT POUR 2025 ?

Toucher en 2025 plus de 1 000 personnes et impliquer davantage de bénévoles et d'acteurs locaux... 2^e édition de Festi'Zik : le 31 mai 2025 au Centre de la Marjolaine-PEP44.

facebook.com/FestiZik44

*en direct





Mise en place de la vidéoprotection

Le choix politique

LORS DE LA SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2022, LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ LA CRÉATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME CONCERNANT LA VIDÉOPROTECTION SUR LE TERRITOIRE DE LA TURBALLE.

À l'issue de l'étude réalisée en 2024, le montant des travaux d'installation des équipements met en avant un besoin de travaux à hauteur de 200 000 € en 2025 et 125 000 € en 2026. *« La partie la plus importante du dispositif devant être installée dès le début de l'opération »* explique le Maire, Didier CADRO.

La vidéoprotection représente un effet dissuasif et facilite également les missions de police judiciaire, qui consistent à rechercher et appréhender les auteurs d'infraction et à les réprimer au besoin, en les identifiant à partir des images conservées. *« C'est pour cela que nous allons installer des caméras sur notre commune »* confie le Maire, Didier CADRO. *« Nous voulons que notre commune reste une ville accueillante, propre, calme et sereine ».*

Sous l'impulsion du Maire, La Turballe s'engage résolument dans une politique de sécurité renforcée. Depuis leur élection, les élus ont souhaité que la Ville préserve sa tranquillité et sa qualité de vie. La vidéoprotection, avec son effet dissuasif s'inscrit parfaitement dans cette vision. En installant des caméras aux entrées de la commune, la municipalité souhaite non seulement prévenir les infractions mais aussi garantir un environnement serein et sécurisé pour tous.

Cette initiative s'inscrit dans une série de mesures prises par les élus pour améliorer le cadre de vie comme la réhabilitation urbaine (rue Colbert et place du marché), le développement durable (pistes piétons/vélo boulevard de l'Europe) et maintenant

la vidéoprotection. *« La volonté de maintenir une ville accueillante, propre et calme au cœur de nos priorités et la vidéoprotection est un outil essentiel pour atteindre cet objectif »* explique le Maire

En somme, la politique de vidéoprotection reflète l'engagement envers la sécurité et le bien-être des Turballais. Grâce à ces mesures, La Turballe continue de se développer tout en préservant son caractère paisible et accueillant.



Vidéoprotection ou Vidéosurveillance ?

QUELLES DIFFÉRENCES ?

La vidéoprotection et la vidéosurveillance utilisent des caméras pour surveiller des espaces, mais leurs objectifs diffèrent. La vidéosurveillance se concentre sur l'observation et l'enregistrement des activités dans des lieux privés ou fermés au public, comme les entrepôts ou les copropriétés. Elle vise principalement à détecter des comportements suspects et à collecter des preuves en cas d'incident.

En revanche, la vidéoprotection est axée sur la prévention et la protection des personnes et des biens dans des lieux publics ou ouverts au public, tels que les rues, les gares et les centres commerciaux. Elle inclut des fonctionnalités avancées comme l'analyse des comportements et la détection des risques pour assurer

la sûreté des lieux.

Selon des études, la vidéoprotection permet de réduire le niveau de délinquance de 10 à 20 % dans les zones surveillées.¹

En matière d'élucidation des crimes et délits, elle a un impact significatif si une densité suffisante de caméras est installée et si les images sont de bonne qualité.¹

La vidéosurveillance, quant à elle, est efficace pour dissuader les comportements criminels dans les espaces privés, bien que son impact soit limité dans les espaces publics complexes.¹

En résumé, la vidéosurveillance surveille, tandis que la vidéoprotection protège. Ensemble, elles contribuent à un environnement plus sûr.



Budget alloué ?

Les élus ont inscrit une enveloppe de 330 062,20€ en AP/CP². CP de 5 062,02€ en 2024 pour l'étude, CP de 200 000€ pour 2025 et CP de 125 000€ pour 2026.

¹ Informations relevées sur le site internet Vie publique au cœur du débat public vie-publique.fr

² L'AP/CP est une technique comptable permettant la mise en œuvre de projets d'investissement pluriannuels menés par la collectivité.

Comment cela fonctionne dans la pratique ? Qui aura accès à ce dispositif ?

LES CAMÉRAS ENREGISTRENT LES IMAGES SUR UN SERVEUR. ELLES SONT GARDÉES UN MOIS EN MÉMOIRE. ENSUITE, LES IMAGES SONT ÉCRASÉES AUTOMATIQUEMENT.

Une salle de contrôle de la vidéoprotection sera mise en place au sein du service de la police municipale de La Turballe. Seuls les policiers municipaux du service peuvent accéder à ce bureau qui est placé sous un dispositif sécurisé. « *Le dispositif mis en place à La Turballe n'est pas un Centre de Supervision Urbain (CSU). Personne ne contrôle les images en permanence* » confie le Maire, Didier CADRO.

« *Les policiers municipaux accéderont aux images s'ils sont sollicités par un Officier de Police Judiciaire contre une réquisition écrite, dans le cadre d'une affaire en cours et à la suite d'un dépôt de plainte* » précise Stéphane MESSINA, directeur de la sécurité, de la police municipale et pluricommunale. Les policiers municipaux effectueront une extraction des images recherchées dans le cadre de l'enquête.



Zones de déploiement du dispositif

DANS LE CADRE DE LA VIDÉOPROTECTION, IL SERA POSITIONNÉ UNE VINGTAINÉ DE CAMÉRAS POSSÉDANT CHACUNE UNE FONCTION SPÉCIFIQUE.

8 caméras de contrôle de flux

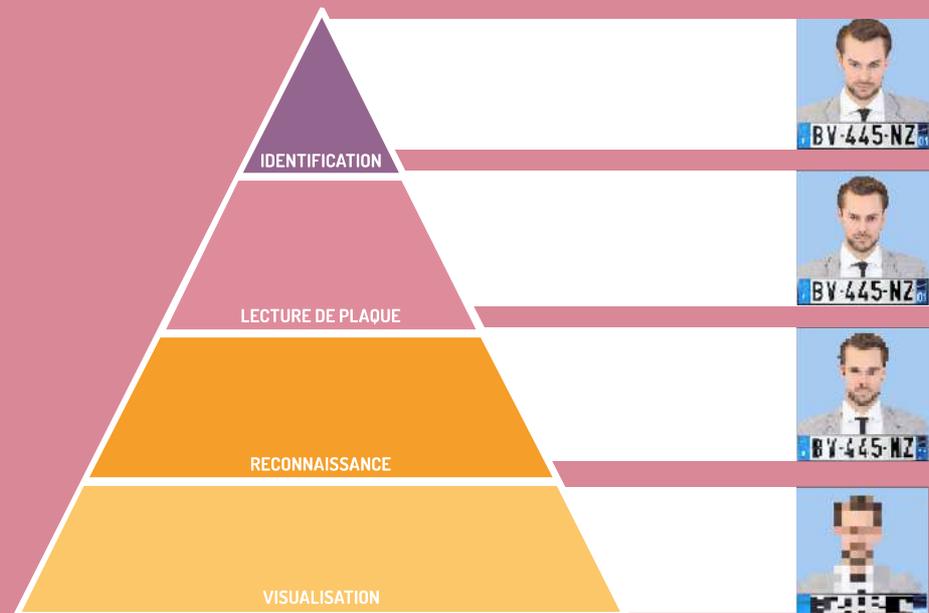
Utilisées pour surveiller et gérer les mouvements de personnes et de véhicules dans les espaces publics. Ces caméras aident à surveiller la circulation routière, elles permettent de détecter et de gérer les rassemblements de personnes. Aide à surveiller les infrastructures et prévenir les actes de sabotage.

5 caméras de reconnaissance & lecture de plaque

Elles sont capables d'identifier des individus ou des objets spécifiques. Elles sont aussi utilisées pour lire les plaques d'immatriculation des véhicules.

7 caméras de visualisation

Pour surveiller et enregistrer les activités dans les espaces publics installées à des emplacements stratégiques pour une surveillance continue.



PLUSIEURS SECTEURS DE LA VILLE DE LA TURBALLE SONT CONCERNÉS :

- Quartier de Belmont
- Rond-Point des 4 routes
- Rond-Point du Phare
- Parking du Rivage
- Place Edouard Moreau
- Rue du Four (maison de la presse)
- Rue du Maréchal Leclerc
- Complexe sportif
- Place du Marché

La Ville met en place différentes zones de surveillance pour augmenter sa sécurité globale.

En cas d'incident, les autorités peuvent intervenir plus facilement grâce à cette surveillance plus précise. Disperser les caméras dissuade également les potentiels comportements criminels.

Toutes ces mesures contribuent à créer un environnement urbain plus sûr et plus efficace.



Adoptez des habitudes pour votre tranquillité

En sécurité chez moi et dans mon environnement connecté !

LES ÉLUS ET LES SERVICES DES CCAS S'ENGAGENT AUX CÔTÉS DE LA GENDARMERIE ET DE L'ASSOCIATION « VICTIMES MAIS PAS DÉMUNIES ! » POUR VOUS PROPOSER DES TEMPS DE RENCONTRES, D'INFORMATIONS ET D'ÉCHANGES.

Dans une ambiance ludique et accessible à tous, venez nous rencontrer pour obtenir des informations claires et des ressources concrètes pour vous sentir en sécurité sur vos lieux de vie.

Venez aussi trouver des solutions pour éviter le pire dans le cadre des démarchages à domicile, des fraudes en ligne et toutes autres infractions pénales !



MARDI 13 MAI À 18H30, SALLE DU FOYER DES VIGNES.

Venez rencontrer gratuitement une avocate et trouver des réponses à vos questions de droit. Arnaques en ligne, cambriolages, agressions, quels sont vos droits ? **Faites-vous aider, il existe des solutions !**

La participation citoyenne

LA TURBALLE S'EST ENGAGÉE DANS LE DISPOSITIF DE LA PARTICIPATION CITOYENNE EN SIGNANT UNE CONVENTION AVEC LA GENDARMERIE DE GUÉRANDE ET LA PRÉFECTURE DE LOIRE-ATLANTIQUE EN AOÛT 2023, POUR UNE DURÉE DE 3 ANS RENOUELABLE PAR TACITE RECONDUCTION.



Ce dispositif s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance et des incivilités, en complément des actions conjointes entre la gendarmerie et la police municipale.

En parallèle à cette convention, les 6 citoyens référents qui se sont portés volontaires ont signé une charte d'engagement qui traduit leur souhait de participer à la sécurité de leur environnement. Leur rôle est bien défini par la gendarmerie dans le respect de la vigilance et de la

bienveillance, de conseils auprès de la population, et ne surtout pas se substituer aux forces de sécurité mais d'effectuer des signalements et faire remonter des informations de terrain.

« Ce rapprochement entre les forces de sécurité, la population et les élus a pour objectif l'amélioration de l'efficacité des interventions ainsi que l'élucidation des effractions. » confie Elisabeth LEGUIL, élue en charge de la démocratie participative.



Cyberattaques, vol de données ou hameçonnage



CES TECHNIQUES SONT DES RISQUES QUOTIDIENS AFIN DE S'EN PRÉMUNIR, VOICI LES POINTS DE VIGILANCE À ADOPTER :

- Changer régulièrement les mots de passe (mots de passe complexes).
- Sauvegarder régulièrement les données importantes sur des supports sécurisés.
- Garder ses appareils électroniques sous surveillance pour éviter les accès non autorisés.
- Toujours se déconnecter des sessions, surtout celles liées à des organismes bancaires.
- Ne pas cliquer sur des liens ou ouvrir des pièces jointes provenant de sources inconnues.
- Vérifier l'adresse de l'expéditeur et ne pas répondre aux courriels suspects.
- Utiliser des appareils et des comptes distincts pour les activités professionnelles et personnelles.
- Éviter de partager des informations sensibles avec des entités non fiables.

TRAVAUX

Dernière phase du chantier de la place du marché

MALGRÉ DES INCIVILITÉS LORS DE LA PHASE 3 (RUE DU MARÉCHAL JUIN) DES TRAVAUX DE LA PLACE DU MARCHÉ, LE CHANTIER CONTINUE.



Depuis le 3 mars, les entreprises ont investi la place pour la dernière étape. Cette 4^e phase du chantier entraîne un déplacement temporaire des marchands du marché, du mercredi et du samedi, sur le parking situé à l'arrière des halles. *« Même avec les travaux, et sur la même période, les chiffres de fréquentation des halles sont plus importants cette année. Il a été enregistré 58 000 passages en 2024 contre 61 000 pour ce début d'année »* précise Henri GUYON, conseiller municipal délégué au commerce, artisanat et marché. *« On peut constater que la clientèle est restée fidèle à ce lieu et les commerçants de la place en ont profité pour faire des travaux de rénovation ou d'installation. C'est de bon augure pour la réouverture totale du site et son inauguration prévue par le Maire le mercredi 18 juin »* poursuit-il.

Travaux de requalification

LE CARREFOUR DE LA RUE DU PINKER MARQUE L'ENTRÉE DU CENTRE-VILLE.

Il dessert notamment des équipements publics, le complexe sportif, l'école Sainte-Marie de l'Océan ou encore le centre-ville. Un flux de circulation important s'y croise avec tous type d'usagers : vélos, piétons, autos. Actuellement en sens unique, ce carrefour n'est pas aménagé à la hauteur de sa fréquentation et doit être adapté. Pour cela, la commune a acquis du foncier pour favoriser cette requalification. Un plateau surélevé sera créé et la vitesse sera limitée à 30 km/h, afin de faire ralentir les véhicules entrant dans le centre-bourg. Le coût de ces travaux de sécurisation est chiffré à 150 000,00 € HT et une subvention de 120 000 € a été sollicitée. Ces travaux seront réalisés dans le prochain semestre.



Résidence senior

MESURE PHARE DU PROGRAMME DE CAMPAGNE POUR LES SENIORS, LE PERMIS DE CONSTRUIRE DE LA FUTURE RÉSIDENCE A ÉTÉ DÉPOSÉ FIN 2024.

« Celle-ci devrait ouvrir fin 2027 et proposera en location 89 appartements du T1 bis au T3 avec balcon privatif en plein cœur de ville. » explique Daniel DUMORTIER, élu en charge de la solidarité. Elle permettra aux seniors, de rester indépendants plus longtemps, dans un espace fonctionnel et sécurisé. Des prestations de qualité hôtelière : repas, blanchisserie, tél alarme, seront proposées à ceux qui le souhaitent et des animations rythmeront la semaine.

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS EN 2024

64

ACTUALITÉS

Éducation à l'alimentation

SE NOURRIR SERT À APAISER LA SENSATION DE FAIM, À SATISFAIRE UN BESOIN VITAL, MAIS CELA DOIT ÊTRE AUSSI UN PLAISIR !

Pour certains enfants, le restaurant scolaire est l'occasion de découvrir et de goûter des aliments qu'ils ne connaissent pas. Cette découverte doit se faire dans de bonne condition, avec envie, curiosité. « *Voilà pourquoi nous avons profité de la présence de Laure, en formation en diététique, pour mener des actions au niveau de l'éducation à l'alimentation du 20 au 24 janvier 2025* » explique Isabelle MAHÉ, adjointe à la Jeunesse, à la Vie scolaire & aux Loisirs. Les enfants ont pu découvrir, au moyen d'ateliers, l'origine et la qualité nutritionnelle de la composition de leur assiette. La semaine s'est finalisée par la recherche d'un ingrédient secret dans une recette.



Nouveaux commerçants

• AIME ARTISAN
63 rue du Maréchal Juin

☎ 02 40 53 73 36

Coiffeur/Barbier

• MAM'S WATTA TATOO

15 rue du Maréchal Leclerc

☎ 07 71 26 04 46

Salon de Tatouage

Changement de propriétaire

• BOUCHERIE BIO DE LA PRESQU'ILE

26 rue du Maréchal Leclerc

☎ 02 40 24 36 79

• CHEZ LES COPAINS (ex : L'Arc)

Bar-PMU

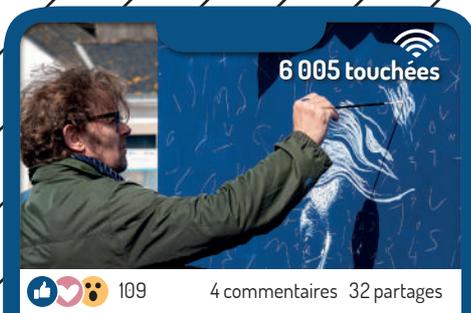
11 rue Maréchal de Lattre de Tassigny

• 2M AUTOMOBILE (ex : Garage PALAIS)

20 rue de la Frégate

☎ 02 51 16 27 69

Vu sur les réseaux



Suivez-nous

f @villelaturballe

📷 villedelaturballe

📺 ville de la turballe



Ville de La Turballe

12 novembre, 07:00

Vivez une expérience artistique inoubliable du 19 & 20 avril, le festival Hors Cadre !

Netette Belhadi

Atelier craie, découverte d'artistes en direct et le DJ très sympa.



Fenugrec Beat

Street art, bord de mer et musique!



Atelier : Croquez la vie à pleines dents

ATELIER ANIMÉ PAR UNE
CHIRURGIENNE-DENTISTE, LE JEUDI
15 MAI DE 14H15 À 15H45 EN MAIRIE.

Un atelier pour développer ses connaissances, découvrir les gestes quotidiens d'hygiène et échanger.
Sur inscription : ☎ 02 40 11 88 00



Compostage pour tous

DEPUIS LE 12 MARS 2025, DES COMPOSTEURS PARTAGÉS SONT INSTALLÉS DEVANT LA MAIRIE.

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo et la Ville de La Turballe contribuent à réduire la quantité de déchets envoyés à l'incinération ou à l'enfouissement, diminuant ainsi notre empreinte carbone. Afin de faciliter l'accès au compostage pour tous les habitants, la Ville cherche à développer de nouveaux points de collecte. Pour cela, nous avons besoin de référents bénévoles qui veilleront au bon fonctionnement des composteurs. « *Les référents jouent un rôle clé en assurant la gestion des sites de compostage et en sensibilisant les habitants à cette pratique écologique.* » précise Émilie DARGERÉ, adjointe au maire,

Si vous souhaitez devenir référent, n'hésitez plus :

👉 cap-atlantique.fr - Rubrique : **Le Compostage**



Déchets verts et nuisances sonores

VOUS AVEZ LE SOUHAIT D'EFFECTUER DES TRAVAUX DE JARDINAGE ? VOICI QUELQUES RÈGLES À RESPECTER.

Règlementation sur les travaux de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des artisans, ouvriers ou particuliers dans les propriétés privées, à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ainsi que les appareils à moteur électrique ou thermique, tels que tondeuse à gazon, bétonnière, scie mécanique, perceuse, raboteuse... et tout autre appareil provoquant des percussions, vibrations, trépidations sont autorisés les jours suivants :

- Jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Brûlage des déchets verts

IL EST INTERDIT DE BRÛLER LES DÉCHETS VERTS !

Les moyens de s'en débarrasser passent par la valorisation du paillage, du compostage et de la gestion collective des déchets (dépôt en déchetterie). Les arrêtés sont disponibles sur le site 🌐 laturballe.fr



Plus de verdure

UNE TRADITION DE 1998 !

Le samedi 17 mai, la Ville de La Turballe distribue des plants pour inciter les habitants à participer à l'embellissement de la commune.

« *Rendez-vous de 8h30 à 12h au Centre Technique Municipal avec un justificatif de votre domicile, une pièce d'identité et votre sac.* » précise Isabelle MAHÉ, adjointe au Maire.

**PLANTS DISTRIBUÉS
AUX HABITANTS**

5000

Nouveaux agents

Pôle Technique & Aménagement

• Philippe GUIBRETEAU, agent de voirie au service technique

Administration générale

• Laëtitia MARY, placière, assistante du service commerce/marché

Pôle Ressources

• Muriel LEDUC, directrice du pôle Ressources

VIE COMMUNALE



POPULATION DE RÉFÉRENCE À COMPTER DU 1ER JANVIER 2025 (SOURCE INSEE)

Conseils municipaux

PROCHAINES DATES

2025 : 22 avril, 20 mai, 24 juin



Retrouvez tous les conseils municipaux sur la chaîne « Ville de La Turballe »

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles en mairie et sur laturballe.fr

Accès à la réservation des salles en ligne

LA VILLE DE LA TURBALLE A LE PLAISIR DE VOUS ANNONCER LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SYSTÈME DE RÉSERVATION EN LIGNE POUR LES SALLES COMMUNALES.

Que vous soyez un particulier, un professionnel ou une association, vous pouvez désormais réserver les salles directement via le site internet de la commune.

Comment ça marche ?

1. Accès au site

Rendez-vous sur le site internet de la commune laturballe.fr et cliquez sur le bouton « Réservation des salles » dans la zone accès rapide.

2. Consultation des disponibilités

Consultez le calendrier des disponibilités pour choisir la date qui vous convient.

3. Réservation en ligne

Remplissez le formulaire de réservation en ligne avec vos informations et les détails de votre événement (nom, heure, etc.).

4. Confirmation

Une fois votre demande traitée, vous recevrez une confirmation par courriel.

Pour ceux qui n'ont pas accès à internet ou qui rencontrent des difficultés avec ce nouveau système, les agents de l'accueil et le service vie associative restent à votre disposition pour vous aider et effectuer la réservation à votre place.



Avantages



• Accessibilité

Disponible 24h/24 et 7j/7.

• Simplicité

Plus besoin de se déplacer, tout se fait en ligne.

• Rapidité

Réservation instantanée et confirmation rapide.

« Nous espérons que ce nouveau service facilitera vos démarches et vous permettra de profiter pleinement de nos infrastructures communales » conclut le Maire, Didier CADRO.

PAROLE DES ÉLUS

Groupe majoritaire

LE DYNAMISME DE LA TURBALLE

La Turballe est une commune où il fait bon vivre si on en juge par l'augmentation annuelle de la population et la fréquentation touristique toujours élevée. Les Turballais restent fidèles à leur visite des « halles » deux fois par semaine pour s'approvisionner en produits frais et locaux sur un lieu d'autant plus attractif que le nouvel aménagement de la place propose un espace convivial, chaleureux et arboré. Sortie des courses alimentaires, les Turballais peuvent flâner à pied ou à vélo le long des toutes nouvelles et nombreuses pistes cyclables mises à leur disposition pour leur sécurité. À cela s'ajoute des rues embellies propices à la diminution de la vitesse et pourvues de stationnements. Chaque Turballais, petit ou grand, peut se divertir

grâce aux nombreuses activités et animations culturelles et artistiques dont certaines avec la participation des commerçants. Il lui est loisible de pratiquer une ou plusieurs activités physiques en raison du nombre élevé et croissant des associations sportives dynamiques. Pour le plaisir et l'ambiance festive, les Turballais ont découvert les courses nautiques renommées qui, pour certaines, vont perdurer et renforcer l'attractivité de notre commune. La Turballe, c'est aussi une commune dont la gestion financière est saine sans augmentation d'impôts et sans recours à l'emprunt, ce qui permet de voir l'avenir avec sérénité pour la réalisation de nouveaux beaux projets dont celui tant attendu de la salle polyvalente.

Groupe minoritaire

2025, UNE ANNÉE DE RÉCESSION, DONC D'ÉCONOMIES.

À l'occasion du vote du budget lors du dernier Conseil Municipal les élus de la minorité, insatisfaits du seul maintien des taux d'impositions locales, ont officiellement demandé leur baisse significative.

En effet, il faut rappeler que, malgré le gel des taux, les impôts locaux progressent mécaniquement du fait de la seule augmentation considérable des bases fiscales, soit plus de 12% sur les trois dernières années.

La majorité n'a pas accepté notre proposition sous prétexte qu'elle craint de devoir ré-augmenter les taux d'ici un à deux ans. Ce risque est quasi inexistant puisque les très bons résultats de notre commune depuis plus de 10 ans (+ 8M€ en 2024) permettent d'espérer une situation identique les années à venir et, aussi, de pouvoir améliorer le pouvoir d'achat de nos concitoyens en diminuant

le poids des impôts locaux par la baisse des taux. Par ailleurs, en ces temps difficiles, nous vous signalons que certains propriétaires peuvent bénéficier d'un dégrèvement ou d'une exonération totale de la taxe foncière de leur habitation sous certaines conditions.

- Un dégrèvement de 100 € si vous ou votre conjoint êtes âgé de plus de 65 ans et moins de 75 ans.
- Une exonération totale si vous ou votre conjoint êtes âgé de plus de 75 ans.

Votre revenu fiscal de référence RFR (indiqué dans votre avis d'imposition 2024) doit être inférieur au seuil fixé par l'article 1417 du code général des impôts soit 12455 € pour une personne seule et 19104 € pour un couple.

Festi' Vent

LA TURBALLE

16^e
ÉDITION

CERFS-VOLANTS &
SPECTACLES DE RUE

JUIN 2025

WEEK-END 21&22

